Programme politique 12 Les forces de l'ordre ou les gardiennes de la paix ?

L'État républicain n'existe plus : les valeurs de la République sont malmenées par ceux-là mêmes qui les utilisent comme des slogans électoraux au lieu de s'en inspirer pour définir leurs programmes politiques. Il est dommageable de pousser à hue et à dia ces valeurs qui sont faites pour donner du sens à la vie sociale des citoyens. Quant à l'État, il s'est réduit à n'être plus que la somme des individualités exacerbées des femmes et des hommes qui constituent la population de la France. Avec un grand « principe » tout de même : celui de la « concurrence libre et non faussée » que la forfaiture de la classe politique du moment a inscrit dans la *Constitution*!

Les candidats non déclarés aux élections présidentielles de 2022, le sortant et le journaleux polémiste, sont tous deux les thuriféraires du capitalat dictatorial qui alimente leurs fortunes personnelles et médiatiques. Le capitalat dictatorial a besoin de la force pour faire front à la contestation des salariés mal payés voire aux tentatives pour le faire plier : les forces de l'ordre sont dans les deux cas requises pour mettre le holà à ces agissements. Elles le font avec les moyens humains faibles dont elles disposent et l'armement sophistiqué dont elles se servent dans certains cas bien précis. Moyens faibles en nombre et en formation et armement sophistiqué réservé aux grandes occasions mais souvent périmé dans la vie quotidienne du service.

A Paris, le préfet de police (et non pas le préfet tout court comme dans les autres départements), investi par celui qui dirige le gouvernement et le ministre de l'Intérieur en particulier, se considère comme redevable de sa bonne fortune au pouvoir politique qui l'a nommé et non pas à la République au nom de laquelle cette nomination a pourtant été faite. La différence est considérable : la démocratie ou la féodalité, l'investiture pour le bien public ou l'adoubement pour exécuter les ordres du chef, la responsabilité comprise et assumée ou l'obéissance aveugle aux responsables du moment ... Pas de dilemme : les ordres sont les ordres ! Les forces requises en maintes occasions savent bien que leur quotidien professionnel et personnel n'est pas rose.

Les forces de l'ordre sont de deux ordres : la police et la gendarmerie. La police nationale comprend divers corps et se distingue de la police municipale (il n'y a pas de police départementale ou régionale ou même métropolitaine) qui dépend du maire, premier magistrat de sa commune où il est entre autre le détenteur du pouvoir régalien de police. Quant à elle, la gendarmerie est un corps militaire qui dépend du ... ministère de l'Intérieur! Ce dernier a fort à faire pour unifier ces forces de l'ordre disparates! Mais quel ordre faut-il faire respecter? L'ordre public qui est contrarié par les violences et les trafics illicites de tout genre qui perturbent la paix sociale à laquelle aspirent les citoyens et la Nation. C'est pourquoi, la police et la gendarmerie, trop peu nombreuses, pas assez formées, mal payées et mal équipées, sans coordination efficace, sont tenues de faire respecter l'ordre plutôt que la paix sociale parce que taper prend moins de temps qu'expliquer et quand on a perdu des territoires par manque d'explication il reste à re-taper, quitte à en perdre beaucoup plus, et ainsi de suite ... Cela dure depuis bien longtemps, trop longtemps; il faut donc entreprendre la refonte totale des forces de l'ordre pour qu'elles redeviennent les gardiennes de la paix auxquelles aspire une société redevenue apaisée et confiante. Ni répressives pour satisfaire les Diktats du capitalat, ni soumises pour qu'échappent à la loi les manquements indignes des responsables, mais au service des seuls commandements des principes de la République enfin restaurée : voilà ce que seront les futures gardiennes de la paix.